

LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE

المجلس الوطني لحقوق الإنسان في
الصحافة الوطنية

01/01/2015



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
CNDH
Conseil national des droits de l'Homme

المغرب يعزز موقعه كوجهة لاحتضان أكبر المنتديات والتظاهرات العالمية خلال 2014

كما احتضن المغرب الاجتماع الافتتاحي لمجموعة العمل التابعة للمنتدى العالمي لمكافحة الإرهاب المعنية بالمقاتلين الإرهابيين الأجانب التي يترأسها المغرب وهولندا، لتؤكد المغرب من جديد انخراطه القوي في جهود المنظّم الدولي لمحاربة هذه الظاهرة.

وعلى المستوى الإفريقي، احتضنت المملكة خلال سنة 2014 العديد من التظاهرات الكبرى همت التعاون جنوب-جنوب، تماشياً مع الخيار الإستراتيجي للمغرب بجعل هذا النوع من أشكال التعاون في مقدمة الجهود الرامية إلى تنمية القارة. ومن بين هذه التظاهرات، الدورة التاسعة لمنتدى التنمية بإفريقيا، التي شهدت مشاركة حوالي 800 شخصية ضمنهم رؤساء دول وحكومات ووزراء ومقاولين ورجال أعمال وخبراء وممثلي المجتمع المدني. وفي المجال الرياضي، كان المغرب محط أنظار العالم من خلال احتضانه، على غرار سنة 2013، نهائي كأس العالم للأندية 2014 والذي توج بإحراز النادي الملكي ريال مدريد للقب هذه الدورة.

وعلى الواجهة الفنية، رسخت الدورة الرابعة عشر للمهرجان الدولي للفيلم بمراكش (من 5 إلى 13 دجنبر)، الأبعاد الثقافية والحضارية لبلد منفتح على مختلف التعبيرات الفنية ومؤمن بأهمية بناء فضاءات عابرة للحدود للقاء والتبادل الإبداعي والانساني. بتصرف عن "ومع"



الإرهابية والجريمة العابرة للحدود، إذ احتضن العديد من الملتقيات خلال سنة 2014، من بينها الدورة الخامسة لمنتدى مراكش للأمن الذي التأم يومي 24 و25 يناير الماضي في موضوع "الفراغ الأمني وتوسع مناطق الهشاشات بشمال إفريقيا والساحل والصحراء"، وأيضاً الدورة 31 لمجلس وزراء الداخلية العرب، الذي انعقد بمراكش في 12 مارس المنصرم وانتهى بتبني "بيان مراكش لمكافحة الإرهاب" وبالموافقة على إنشاء "مكتب عربي للأمن الفكري" سيكون مقره بالرياض.

المنتدى العالمي الثاني لحقوق الإنسان ما بين 27 و30 نونبر 2014 بمراكش، وعرف هذا المنتدى مشاركة نحو سبعة آلاف مشارك من 95 دولة، ومناقشة أكثر من 100 موضوع هم مختلف قضايا حقوق الإنسان، فضلاً عن تنظيم 160 نشاط جمعي، ورياضي، وثقافي، وتكويني بمناسبة هذا المحفل العالمي، الذي غطى فعالياته نحو 397 صحافي يمثلون وسائل إعلام 20 بلداً.

وإلى جانب ذلك، اضطلع المغرب بدور حيوي في كل ما يتعلق بمواجهة التهديدات

وأصلت المملكة المغربية خلال سنة 2014 تعزيز موقعها كوجهة لاحتضان اللقاءات والتظاهرات الدولية الكبرى في مجالات شديدة الأهمية تتصدر قائمة أولويات المجتمع الدولي، كحقوق الإنسان، ومحاربة الإرهاب، وريادة الأعمال، أو تحظى بتتبع جماهيري عالمي كما هو الشأن بالنسبة لمنافسات كأس الأندية العالمية لكرة القدم أو المهرجان الدولي للفيلم بمراكش.

ويجد هذا التوجه سنده في الاختيارات الدبلوماسية للمغرب المبنية على الانفتاح والانخراط الدؤوب في جهود المجتمع الدولي الهادفة إلى تعزيز وتقوية التعاون والإسهام في إرساء الأمن والاستقرار، وإغناء الحوار بين الثقافات والنهوض بالقضايا التنموية.

وضمن هذا التوجه، احتضن المغرب الدورة الخامسة للقمّة العالمية لريادة الأعمال خلال الفترة ما بين 19 و21 نونبر 2014. بمراكش بمشاركة قياسية وصلت إلى 6800 مشارك، يمثلون 95 بلداً، منهم 35 في المائة من النساء و40 في المائة من الأجانب.

وقام بتغطية مختلف أنشطة هذه القمة العالمية، التي نظمت تحت شعار "تسخير قوة التكنولوجيا لتعزيز الابتكار وريادة الأعمال"، حوالي 405 صحافيين يمثلون حوالي 300 منبر إعلامي مغربي ودولي.

وفي مجال حقوق الإنسان، احتضن المغرب



Le Maroc s'engage dans une politique migratoire à visage humain

La politique migratoire du Maroc a été vivement saluée, tant sur le plan national qu'international. L'opération de régularisation de la situation administrative des migrants en situation illégale n'est pas seulement d'ordre technique. Elle est plutôt basée sur une approche humanitaire qui nécessite l'accompagnement social, économique et culturel des immigrés afin de faciliter leur insertion dans la société marocaine.

Il y a plus de 24.070 dossiers de demandes de régularisation à avoir été déposés depuis le lancement de la grande opération de régularisation de la situation administrative des migrants en situation illégale en janvier dernier. D'après un bilan arrêté le 18 décembre, le nombre des dossiers ayant reçu un avis favorable est de 11.240, alors que le total des cartes de séjour délivrées s'élève à 7.289. Les postulants appartiennent à 112 pays différents. Les Sénégalais arrivent en tête avec un taux de 26%, suivis des Syriens (19%), des Nigériens (8%), des Congolais (6%) et des Maliens (4%). L'opération de régularisation des immigrés est saluée tant au Maroc qu'à l'étranger. Cette initiative n'est pas seulement d'ordre technique. Elle est plutôt basée sur une approche humanitaire qui nécessite l'accompagnement social, économique et culturel des immigrés afin de faciliter leur insertion dans la société marocaine. Il ne suffit pas, en effet, d'octroyer des cartes de séjour aux personnes concernées. Encore faut-il les accompagner pour que leur intégration soit réussie et fondée à la fois sur des droits et obligations. Il s'avère désormais on ne peut plus nécessaire de favoriser une intégration harmonieuse de cette population à travers notamment l'accès aux services de base (santé, éducation et emploi). Plusieurs étapes ont été franchies dans le cadre de la mise en œuvre de cette opération. Il s'agit, rappelons-le, d'une initiative royale. Après avoir examiné le 9 septembre 2013 le rapport thématique du CNDH relatif à la situation des migrants et

des réfugiés au Maroc, S.M. le Roi Mohammed VI a présidé, le jour suivant, une séance de travail consacrée à l'examen des divers volets relatifs à la problématique de l'immigration. Un mois après cette réunion, une stratégie a été mise en place pour décliner la volonté royale de mettre en place une politique d'intégration globale et intégrée. Le ministère des Affaires de la migration et des Marocains résidant à l'étranger a travaillé sur plusieurs fronts en partenariat avec les institutions nationales. Une Commission de recours a été mise en place. Une instance ayant pour mission de revoir les dossiers soumis aux Commissions provinciales de régularisation sur la base de critères conformes à la Constitution et au droit international des droits de l'Homme ou des critères humanitaires. Présidée par le Conseil national des droits de l'Homme, la

commission est composée de représentants de plusieurs départements ministériels : le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, le ministère des Affaires étrangères et de la coopération, le ministère de l'Emploi, le ministère de l'Intérieur, ainsi que la Délégation interministérielle aux droits de l'homme (DIDH) et des acteurs associatifs et des personnalités qualifiées. Des conventions de partenariat ont été signées avec des départements ministériels visant à appuyer la politique d'intégration des migrants ayant régularisé leur situation ainsi que des demandeurs d'asile auxquels a été accordé le statut de réfugié. Parmi les objectifs affichés : l'intégration sociale des migrants et des réfugiés en situation régulière, la mise en place d'un programme d'enseignement de la langue et de la culture marocaine au profit des migrants et des réfugiés, outre l'intégration des enfants des migrants dans les programmes de l'éducation non formelle, l'élaboration de projets visant à accompagner les étrangers résidant au Maroc en vue de réussir leurs projets professionnels par la formation. ■

Soumaya Bencherki



Plus de 24.070 dossiers de demandes de régularisation ont été déposés depuis le lancement de l'opération de régularisation en janvier dernier.



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
المنتدى العالمي لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme

Forum mondial des droits de l'Homme

Un espace de rencontre et d'échange entre militants, ONG et représentants gouvernementaux

Le Maroc a fait le choix irréversible de la promotion de droits humains, c'est dans cette logique que la Royaume a abrité du 27 au 30 novembre dernier, la deuxième édition du Forum mondial des droits de l'Homme. Organisé à Marrakech, cet événement de portée internationale a réuni quelque 7.000 participants venus de 95 pays. Traitant d'une cinquantaine de thématiques relatives aux droits humains, le Forum a constitué un véritable espace de rencontre et d'échange entre militants des droits de l'Homme, ONG et représentants gouvernementaux.

Du 27 au 30 novembre dernier, Marrakech s'est placée comme la capitale mondiale des droits de l'Homme. En effet, la ville ocre a accueilli quelque 7.000 invités du monde entier pour participer à la deuxième édition du Forum mondial des droits de l'Homme. Avec 52 forums thématiques organisés, l'événement avait constitué un espace de rencontre et de débat autour des questions des droits humains. Quatre journées de débat ont permis aux participants de revenir sur les différentes thématiques en rapport avec les droits de l'Homme. Au total, c'est quelque cent sujets qui ont fait l'objet de débat. Droits des femmes, droits de l'enfant, si-

tuation des migrants, abolition de la peine de mort ou liberté de conscience, des débats, entre autres, qui ont connu une large participation et des échanges forts entre intervenants et participants. Incontestablement, le moment fort de l'ouverture du Forum mondial des droits de l'Homme à Marrakech était le message royal adressé aux participants. Félicité

par les différents intervenants, ce message a annoncé la ferme volonté du Maroc de promouvoir les droits de l'Homme sur son territoire. Rendant hommage à la femme, ce discours a annoncé la mise en place prochaine d'une instance pour la parité très attendue par les militants des droits de l'Homme au Maroc.

L'une des annonces majeures du message du souverain est le dépôt par le Maroc des instruments de ratification du protocole facultatif de la Convention internationale contre la torture et autres traitements inhumains, cruels ou dégradants ainsi que la ratification prochaine du troisième Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant. Des mesures fortement saluées par les participants. La cérémonie de clôture, tenue le

7.000 personnes en provenance de 95 pays ont pris part à ce rendez-vous mondial des droits de l'Homme.



Le président du CNDH, Driss El Yazami, intervenant à la clôture du Forum mondial.

30 novembre, n'a pas été moins importante. Les organisateurs en avaient profité pour annoncer le chiffre de 14 millions de spectateurs sur la Web TV du forum, un chiffre qui témoigne de l'intérêt suscité par le forum auprès des citoyens à travers le monde. Des interventions porteuses de messages profonds et d'émotion sont venues renforcer cet intérêt. En effet, le passage de l'épouse du militant tunisien Chokri Belaïd assassiné le 6 février 2013 a été fort en émotion. Présidente de l'association Chokri Belaïd contre la violence, Mme Bassma Khalfaoui Belaïd a fait son plaidoyer en faveur de la paix et d'un militantisme basé sur

les idées et le débat. La militante a profité de son passage pour appeler à la mise en place d'un cadre juridique pour la protection des droits de femmes soulyate au Maroc. Un autre moment d'émotion était le passage de la présidente de l'association SOS disparus en Algérie et de la Fédération méditerranéenne contre la disparition forcée, Nassira Dutour. Mettant en avant les souffrances des familles des disparus, Mme Dutour n'a pas hésité à relater ses propres maux après la disparition de son fils en Algérie. À la fin de cette rencontre d'envergure internationale, le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Driss El

Yazami, n'a pas caché sa satisfaction du déroulement du Forum. Selon les statistiques avancées, en plus des 7.000 personnes en provenance de 95 pays qui ont pris part à ce rendez-vous mondial des droits de l'Homme, c'est plus de 100 sujets qui ont été débattus et 160 activités associatives, sportives, culturelles et de formations organisées partout dans la ville. 397 journalistes représentant les médias de plus de 20 pays ont couvert cette deuxième édition du Forum mondial des droits de l'Homme. 750 bénévoles ont été mobilisés sur les différents sites abritant les activités de l'événement. ■

Ayoub Lahrache

Programme culturel

Le volet culturel a été l'un des plus importants de cette manifestation Mondiale. Plusieurs expositions artistiques ont été tenues tout au long des journées du forum et dans différents endroits de la ville ocre. Le peintre Marocain Mahi Binebine s'est illustré avec l'organisation d'une exposition au musée de la palmeraie avec la participation de plusieurs artistes mondiaux. Intitulé

« insoumission » cette exposition a attiré un bon nombre de visiteurs. Des soirées musicales ont également été organisées le 29 novembre à l'occasion de la journée de la Palestine. La projection d'un film documentaire rendant hommage à Assia El Ouadie a été programmée. Suivie d'une rencontre avec la famille de la militante, cette soirée a été l'occasion de revenir sur les différentes

réalisations de Mama Assia comme on la surnommée. Insistant sur l'importance de l'art dans la promotion des droits humains, les organisateurs ont convié l'un symbole de la chanson engagée dans le monde arabe. Le célèbre Marcel Khalifa a pris la parole lors de la cérémonie de clôture pour chanter l'une des ses chansons emblématiques avec le soutien d'un public chaleureux.